

Paris 14 Febr. 1664.

5011

Ce Jeudi matin

Conscieux ;

Vous aurez sans doute appris, que j'estois hier fort
fard chez vous, où j'estois allé pour m'acquitter
de la promesse, que je vous avois faite de vous
rendre conte en personne de la commission, dont vous
aviez voulu m'honorer vers Monsieur le premier
Président; en m'acquittant à même temps du
remerciement, qu'il m'avoit ordonné de vous faire
de sa part. Il parroit, Messieurs, que vous avez
fait present de vostre livre à beaucoup d'illustres
personnes, Mais je ne croy pas que aucune ait esté
plus sensiblement touchée que cette dernière, &
que vous reconnoissiez beaucoup mieux à Vre première
entrevue que par tout ce que je vous en pourrois
dire. Et comme je desirois de vous la représenter
au point qu'elle est, je vous en demande la
dispense; afin de passer tout d'un coup à la réponse
de vostre Lettre; Vous ne sauriez croire combien
je me sens glorieux de ce que vous avez pu avoir
la patience de lire la mienne; et même encore

celle d'y répondre. Je n'en ay pu lire les termes
 obligés sans une confusion extrême, laquelle j'ay
 senti redoubler, en voyant que je vous avois donné
 sujet de me faire le reproche, sous Minervam; que
 que j'aye de la peine à me souvenir de ce sujet,
 qui ne m'aura donc sans doute échappé qu'à cause
 que j'estois tout enorrmé. Je scay bien que je vous
 ay déclaré mes soupçons. Sur ce que nos François
 vous pourroient dire, touchant leur langue: Mais
 c'estoit toujours sans prejudice de la grande connois-
 sance, que vous en avez, qui me fournit bien plus de
 matiere d'admiration que de critique. Et ne croyez
 pas, que si la folie me prenoit de vous vouloir attaquer,
 Je voulusse me contenter, comme le Singe de mettre
 ma jouë à couvert avec la main. Je ne la tiendrois
 même pas en sécurité sous un pot de fer. Il ne faut
 donc pas si il vous plait prendre ces petites considérations
 que vous avez trouvées, comme des notes de censure.
 Mais seulement comme des simples marques de mes
 doutes, dont on pourroit se servir pour douter aussy
 de vostre observation, ce que je n'ay toujours fait
 qu'au nom des autres, et non point au mien, ni m'

étant jamais picqué de puriste en notre langue, —
 comme font icy beaucoup de braves esprits, qui ne —
 cessent d'y raffiner, et croient que c'est assez pour —
 acquérir la réputation de sçavant; Pour moy, qui —
 ay d'autre goût il me suffit de parler ou d'écrire —
 naturellement sans avoir égard aux superstitions —
 des Loix, qui prescrivent ces songes, que je ne —
 blâme point, toujours prêt même à me soumettre —
 à leur censure, et avouer ma faute s'il m'en arrive, —
 contre leur règle à ce que je ne puis avec admiration —
 en vous. C'est qu'étant rempli d'une infinité de —
 belles connoissances, vous soyez encore si bien versé —
 en celle cy, que vous puissiez marcher de pair avec —
 eux, et vous rendre aussi redoutable, comme si vous —
 étiez né dans le pais, comme eux, et que vous n' —
 eussiez rien fait autre chose, que travailler à la —
 perfection de notre langue. Or, Monsieur, voyez —
 si ayant cette opinion de vous, j'ay pu avoir la —
 pensée de vouloir corriger vos écrits. Je vous —
 assure, que je suis même ravy de voir, que vous —
 ayez bien voulu me reprendre de mes fautes, vous —
 ne sçauriez même croire combien il me deplaist —

d'avoir dequoy diffender celle que vous avez
 remarquée au mot de recouvre. Je voudrois
 que celui qui a fait les remarques de la Langue
 françoise fust pour vous, et contre moy, Et peut
 estre l'est il ainsi, parce qu'après avoir fort bien
 prouvé que ce participe est contre la règle, et
 contre la raison. Il conclut cependant ainsi,
 l'usage néanmoins a establi, recouvre, pour
recouvre, c'est pourquoy il n'y a point de dispute
 qu'il est bon. Car l'usage est le Roy de la Langue
 pour ne pas dire le Tyran.

pag. 16. de l'édition
1647

Mais, comme vous ditez, Laissons la les pointilles
 pour venir à votre très considérable observation,
 En vérité je ne scay ce que j'y ay répondu. Je
 m'endormi que j'estois, Il me souvient seulement
 que ne pouvant comprendre ce nombre de pieds
 mis pour un autre. Je m'efforçay inutilement
 à chercher dans le parallèle de la Prosodie ou
 poétique ancienne quelque convenance pour trouver
 le Nombre des Syllabis de nos grands Vers,
 afin qu'ils fussent donc Jambiques trimètres, ou de

six pieds; ou bien Trochaïque de même mesure,
 Les uns acatactes, savoir les Masculins, et les
 autres hypercatactes, les féminins. Mais je ne
 pouvois trouver mon compte des Syllabes en quatre
 Jambes ou trochées, qui n'en ont que deux, pour en
 faire deux, à moins de réduire ces pieds en
 Tribraque, qui sont les seuls en quoy ils pouvoient
 estre changer, ne le pouvant estre en Dactyles ou
 Anapestes, attendu que ceux ont quatre temps, et
 les autres n'en ont que trois. Mais, comme
 selon Broë explication et dernier éclaircissement
 la Poësie moderne n'a point ce rapport avec cet
 art metrique des Langues antiques, Il n'y faut
 donc plus arrêter, Et ne considérer plus au
 lieu de la quantité du temps, que celle du Ton, qui
 se nomme accent. Chez les grecs ces deux qua-
 lités estoient tout à fait différentes: La
 quantité du temps se consideroit comme des Inter-
 valles longs ou courts; et celle du Ton, comme
 des degrés hauts ou bas. Or si celle cy est seule-
 ment en usage dans la poësie des Langues modernes,
 Je ne sçay, quand nos françois pourront la

remarquer dans la leur. Les accents ne trou-
 ueront de Siège assurez sur leurs mots, pour
 faire des Tons, qui marquent des pieds. Ils
 auroient mis me de la peine à comprendre que
 parler, soit un Jambé, qui par la fermeté de ses
 deux Syllabes paroitroit plustost un Spondée,
 Et que, parlé, devienne un trochée, par la seule
 extenuation de sa dernière. J'avoue que j'en
 pourrais dire quelque chose, mais cela change si fort
 selon les diverses positions des mots, dans le fil du discours
 qu'il sera bien difficile d'en faire des règles, pour la
 sage fabrication des Vers. Néanmoins, comme je vous
 ay déjà dit, Je ne conteste point, qu'enfin cela ne
 puisse arriver. Et que la Poésie, n'étant qu'une
 Oraison contrainte et gênée, on ne puisse encore
 ajouter à la rigueur du nombre des Syllabes
 et de quantité d'autres Lois, celle de la quantité
 du temps ou du Ton, pour la rendre plus admirable.
 Voilà, Monsieur, ce que j'en pense: Mais je ne
 l'ai pas toujours d'appréhender que nos Poètes
 refusent de reconnoître cette ^{discourante} ~~discourante~~, et qu'ils
 ne soutiennent que cela ne sauroit avoir lieu.

dans notre langue; Les Italiens ont déjà fait
 des Vocabulaires, seulement pour marquer leurs
 accents, et ont même donné des Signes, Mais les
 François ne s'en sont point encore avisés, Et
 peut être ne manquera t'on pas de dire, que c'est
 qu'il n'y en a point, au moins qui en fasse la
 peine, n'étant pas de grand Usage, Cependant
 on ne doit pas laisser de vous avoir bien obligation
 du louable effort que vous faites pour montrer qu'elle
 n'en est pas dépourvue, Et qu'ils ont même un
 bel effort, Je veux bien vous en remercier par
 avance, et particulièrement de la part, qu'il vous
 a plu de m'en vouloir faire, Si j'ay l'honneur de
 vous voir Samedi avec Monsieur votre fils, nous
 en pourrions dire plus d'un mot en bonne Compagnie;
 Cependant je prie Dieu qu'il vous conserve, Et
 qu'il me fasse naître quelque Occasion, dans la
 quelle je puisse vous témoigner l'estime que j'ay
 de votre vertu, Et que je suis véritablement

Monsieur


 Votre très humble, et très obéissant
 Serviteur, Signé,
 De Neure

Monsieur

Vous aurez sans doute apris que j'estois hier au soir fort tard chez vous, ou j'estois alle pour m'acquiescer de la promesse que je vous avois faitte de vous rendre conte en personne de la commission dont vous avez voulu m'honorer vers Monsieur le Premier President; et m'acquiesçant a mesme temps du remerciement quil m'avoit ordonné de vous faire de sa part. Il parloit Monsieur, que vous avez fait present de v^{re} Livre a beaucoup d'illustres personnes, mais je ne croy pas qu'aucune ait este plus sensible touchée que cette dernière, (a qui vous reconnoissez beaucoup mieux a v^{re} s^r mere entre vous) que par tout ce que je vous en pourrois dire. Et comme je desespere de vous la représenter au front quelle est, je vous en demande la dispense, afin de passer tout d'un coup a la response de v^{re} l^re. Vous ne scaurez croire combien de me sens glorieux de ce que vous avez pu avoir la patience de lire la mienne, et mesme encore celle dy respondre. Je n'en ay pu lire les termes obligeans sans une confusion extreme, laquelle j'ay senty redoubler en voyant que de vous avois donné sujet de me faire le reproche *sus Mineruam*; j'uy que j'aye de la peine a me souvenir de ce sujet qui ne m'aura dont sans doute eschappé, qu'a cause que j'estois tout endormy. Je sçay bien que de vous ay declaré mes sentimens sur ce que nos françois vous pourroient dire, touchant leur langue; mais ce n'estoit toujours sans prejudice de la grande connoissance que vous en avez, qui me seroit bien plus de matiere d'admiration que de critique. Et ne voyez pas que si la folie me prenoit de vous vouloir attaquer, je voudrais me contenter comme le foye de mettre ma poüe a couvert avec la main, je ne la tiendrois mesme pas en seureté sous v^{re} god de fer. Il ne faut donc pas si vous plait prendre ces petites crochades que vous avez fournies, comme des notes de censures; mais seulement comme de simples remarques de mes doutes, dont on pourroit se servir pour douter aussy de v^{re} observation, ce que je n'ay toujours fait qu'au nom des autres, et non point au mien; ne m'estant jamais fuyé de purifier en v^{re} langue, comme font icy beaucoup de beaux esprits qui ne cessent dy raffiner, et croient que cest assez pour acquerir la reputation de savant. Pour moy qui ay d'autre quoy et me fustist de parler ou descrire naturellement, sans avoir egard aux suppositions des loix que prescrivent ces congrus; que je ne blapme point toujours presq' mesme a me soumettre a leur censure, et a avouer ma faulte si elle arrivoit contre leur regle. Je que je ne puis assez admirer en vous, cest qu'estant rempliy d'une multitude de belles connoissances, vous soyez encore si bien veste en celley, que vous fussiez marcher de pair avec eux; et vous rendie aussy redoutable comme si vous etiez ne dans le pais comme eux, et que vous neussiez rien fait autre chose que travailler a la perfection de v^{re} Langue. Or Monsieur voyez si ayant cette opinion

de vous

De vous sçayez avoir la penſee de vouloir corriger vos eſcrits. Je vous
 assure que je ſuis meſme ravy de voir que vous ayez bien voulu
 reprendre de mes fautes. Vous ne ſauriez meſme croire combien al
 deplaiſt d'avoir de quoy deffendre celle que vous avez remarquée
 mot de recomerſe. Je voudrois que celui qui a fait les remarques de
la langue françoise fuſt pour vous, et contre moy. Il peut eſtre eſt-il
 parce qu'après avoir fort bien promiſſe que ce participe eſt contre la
 regle et contre la raiſon. Il conclud cependant ainſy. L'usage ne
moins a eſtabli recomerſe pour recomerſe c'eſt pourquoy il n'y a
 de difficulté qu'il eſt bon, car L'usage eſt le Roy des Langues pour ne
 dire le tyran.

pag. 16. de l'édition
 de 1647

Mais, comme vous dittez, laissons la ces pointilles, pour venir
 à une tres conſiderable obſervation. En verite, je ne ſçay ce que ſ'y ay reſſenti
 tout endormy que je ſerois. Je ne ſouviens ſeulement que ne pouvant
 prendre ce nombre de pieds, mis pour un autre, Je meſſorçay inutilement
 chercher dans le parallele de la proſodie ou poeſie ancienne quelques
 conſonances pour trouver le nombre des ſyllabes de nos grands vers
 qu'ils fuſſent dour jambiques trimetres, ou de six pieds, ou bien trochaïques
 de meſme meſure. Les uns acatalectes, ſavoir les masculins, et les autres
 catalectes, les feminins. Mais je ne promiſſe trouver mon conte des ſyllabes
 quatre jambes ou trochees qui n'en ont que deux, pour en faire douze, a moins
 reſoudre ces pieds en tribragues, qui ſont les ſeuls en quoy ils pourroient
 eſtre changez, ne le pouvant eſtre en dactyles ou anapeſtes, attendu qu'ils
 ont quatre temps, et les autres n'en ont que trois. Mais comme ſelon
 l'explication et dernier eclairciſſement. La poeſie moderne ne ſe ſoit ce
 avec cet art metrique des langues anciennes, Il ne ſ'y faut donc plus arrêter.
 Et ne conſiderer plus au lieu de quantité du tems, que celle du ton qui ſe
 nomme accents chez les Grecs ces deux quantitez eſtoient tout a fait
 rentes. La quantité du tems ſe conſideroit comme des intervalles longs
 ou courts; et celle du ton, comme des degres hauts ou bas. Or ſi celloy
 ſeulement en usage dans la poeſie des langues modernes, Je ne ſçay que
 nos françois pourroient la remarquer dans la leur. Les accents ne trou-
 quierre de ſiege aſſure ſur leurs mots, pour faire des tons qui marquent
 pieds. Il aurois meſme de la peine a comprendre que parler ſoit
 jambe, qui par la ſermete de ſes deux ſyllabes paroſtroit plus toſt un
 Et que parle devienne un trochee par la ſeule extenuaon de ſa derriere
 ſyllabe que ſen ſens pourtant quelcune choſe, mais cela change ſe ſoit
 ſelon les diverses poſitions des mots dans le fil du diſcours, qu'il ſoit
 bien difficile de en faire des regles, pour la fabrication des vers. Ne
 moins, comme je vous ay deja dit, ſe ne conſette point qu'on ſin
 puiſſe arrimer. Et que la poeſie neſtant qu'une oraiſon contrainte
 ceſſe, on ne puiſſe encore adjoſter a la rigueur du nombre des ſyllabes
 et de quantité d'autres lois, celle ~~de~~ de la quantité du tems ou du
 pour la rendre plus admirable

Soy le Monsieur ce que s'en pense: mais se ne laisse pas toujours
 d'appréhender que nos Doctes ne refusent de reconnaître cette dépravation
 et qu'il ne souvenent que cela ne sauroit avoir lieu dans nre langue
 Les Italiens ont déjà fait des Vocabulaires Seule^{ment} pour marquer leurs
 accents et en ont même donné des regles: Mais les François ne s'en
 sont point encore avisés, Et peut-être ne manquera-t-on pas de dire
 que c'est qu'il n'y en a point ^{à moi} en vaille la peine, n'estant pas
 de grand usage. Cependant on ne doit pas laisser de vous avoir bien
 de l'obligation du louable effort que vous faites pour montrer qu'elle
 n'en est pas de pourveue. Et qu'il ont même un bel effet. Je vous
 bien moy vous en remercie par avance, et particulièrement de la part
 qu'il vous a plu de m'en vouloir faire. Je Jay l'honneur de vous voir
 samedi avec Monsieur votre fils nous en pourrions dire plusieurs
 mot en bonne compagnie. Cependant je prie Dieu qu'il vous conserve
 Et qu'il me fasse n'importe quelle occasion dans laquelle je puisse
 vous desmoyner le serment que Jay de dire de vous de que je suis véritablement

Monsieur

Je vous salue de tres
 Obéissant serviteur D. M. W.